

Econocom Group S.A./N.V. - Société Anonyme
Siège social : Boulevard de la Woluwe 34, Woluwe-Saint Lambert, 1200 Bruxelles
Registre des personnes morales 0422646816 (Bruxelles)

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 17 mai 2011

La séance est ouverte à 11 heures dans les bureaux d'Econocom situés à 1930 Zaventem – Chaussée de Louvain, 510 (Bte 80) sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe Roesch.

Composition du bureau

Monsieur Jean-Philippe Roesch, choisi comme Président, et Monsieur Arnaud Flandé, choisi comme scrutateur, sont notamment chargés de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'établissement du procès-verbal de la présente Assemblée et d'en obtenir les signatures requises. Compte tenu du nombre limité de participants, il n'est pas procédé à la nomination d'un secrétaire.

Convocations

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée un exemplaire des publications des convocations :

- « L'Echo » et le « Tijd » du 20 avril 2011 ;
- « le Moniteur Belge » du 20 avril 2011.

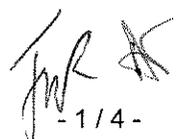
Les convocations aux Actionnaires nominatifs, aux Administrateurs et au Commissaire leur ont été adressées par lettres recommandées du 28 avril 2011.

Les publications et convocations sont annexées au présent procès-verbal (Annexe 3).

Liste de présence

Conformément à l'article 28 des statuts, pour pouvoir assister à l'Assemblée :

- Les actionnaires au porteur et détenteurs d'actions dématérialisées doivent déposer au plus tard cinq jours ouvrables avant la date de l'Assemblée leurs titres ou, pour les actions dématérialisées, une attestation établie par le teneur de compte agréé ou l'organisme de liquidation constatant l'inscription et l'indisponibilité de ces actions, au siège social ou dans les établissements désignés dans les avis de convocation. Ainsi :
 - BNP Paribas Fortis a informé la société par télécopie du 13 mai 2011 du blocage de 1.500.000 actions détenues par la société Econocom International NV ;
 - BNP Paribas Fortis a informé la société par télécopie du 13 mai 2011 du blocage de 147.000 actions détenues par Monsieur Bruno Lemaistre ;
 - Cogefi a informé la société par télécopie du 11 mai 2011 du blocage de 30.000 actions détenues par Monsieur et madame Wajs ;
 - Petercam a informé la société par télécopie du 12 mai 2011 du blocage de 370.896 actions détenues par la société Econocom International NV ;
 - LCL Banque Privée a informé la société par télécopie du 13 mai 2011 du blocage de 100.000 actions détenues par Monsieur Jean-Philippe Roesch ;
 - CIC a informé la société par mail du 16 mai 2011 du blocage de 87.000 actions détenues par Monsieur Robert Bouchard ;
 - BNP Paribas Securities Services a informé la société par courrier du 10 mai 2011 du blocage de 1.030 actions détenues par State of Indiana Employees' Retirement Fund ;


- 1 / 4 -

- Les actionnaires nominatifs doivent, dans le même délai, informer le Conseil d'Administration de leur intention d'assister à l'Assemblée Générale et indiquer le nombre de titres pour lesquels ils entendent prendre part au vote. Ainsi,
 - Econocom International NV a fait savoir au Conseil d'Administration, par courrier recommandé du 10 mai 2011, de son intention d'assister à l'Assemblée pour les 10.978.968 actions qu'elle détient ;
 - Société Général Financial Holding a fait savoir au Conseil d'Administration, par courrier du 10 mai 2011, de son intention d'assister à l'Assemblée pour les 1.837.273 actions qu'elle détient ;
 - Monsieur Fabien Pierre a fait savoir au Conseil d'Administration par courrier du 20 avril 2011, de son intention d'assister à l'Assemblée pour les 4 actions qu'il détient ;

Après signature de la liste de présence par tous les actionnaires présents et/ou représentés (Annexe 1), le Président expose que 15.052.171 actions sur 26.172.897 actions composant le capital social sont représentées. L'exposé du Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'Assemblée ; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Les procurations resteront annexées au présent procès-verbal (Annexe 2).

Ordre du jour et propositions de décisions

Le Président expose l'ordre du jour :

1. Lecture, discussion et explication du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire sur l'exercice social et consolidé clôturé au 31 décembre 2010 ;
2. Approbation des comptes statutaires clôturés au 31 décembre 2010 ;
3. Approbation des comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2010 ;
4. Approbation de l'affectation du résultat et de la distribution de dividende ;
5. Décharge aux administrateurs et au Commissaire pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2010 ;
6. Renouvellement des mandats de deux administrateurs venus à échéance ;
7. Pouvoirs.

Le Conseil d'Administration a formulé dans la convocation à la présente Assemblée les propositions de résolutions suivantes :

2. et 3. Approbation des comptes statutaires et consolidés au 31 décembre 2010 ;
4. Proposition de distribution d'un dividende de 0,35 euro brut par action ;
Affectation du bénéfice de l'exercice de 5.705.551,91 euros et du bénéfice reporté de 20.709.576,69 euros et d'un prélèvement sur les réserves pour 15.373.508,37 euros :
 - à la distribution de dividende pour 9.160.513,95 euros,
 - à la réserve légale pour 89.575,56 euro,
 - au résultat reporté pour 32.538.547,46 euros,
5. Accorder décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2010 ;
6. Renouveler les mandats de Monsieur Gaspard Dürtleman et de Monsieur Charles De Water pour une durée de six ans, mandats qui prendront fin de plein droit lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017 ;
7. Délégation de pouvoirs, avec faculté de signature et de substitution au Conseil d'Administration pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

Résolution 2. et 3. Approbation des comptes statutaires et consolidés au 31 décembre 2010


- 2 / 4 -

L'Assemblée Générale des actionnaires approuve les comptes consolidés et statutaires arrêtés au 31 décembre 2010 (Annexes 4 et 5) à la majorité (15.052.167 voix « Pour », 4 voix « Abstention »).

Résolution 4. Affectation du bénéfice

Le bénéfice de l'exercice à affecter s'élève à 5.705.551,91 euros. Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent de 20.709.576,69 euros et d'un prélèvement sur les réserves de 15.373.508,37 euros, le montant total du bénéfice à affecter s'élève à 41.788.636,97 euros.

Les actionnaires décident d'affecter le résultat de la manière suivante :

- à la distribution de dividende pour9.160.513,95 euros,
- à la réserve légale pour89.575,56 euros,
- au résultat reporté pour32.538.547,46 euros.

L'Assemblée Générale des actionnaires a pris note que le dividende sera mis en paiement durant la première quinzaine du moins de juin.

Cette résolution est adoptée à la majorité (15.052.167 voix « Pour », 4 voix « Abstention »).

Résolution 5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010

L'Assemblée Générale des actionnaires donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire, respectivement pour leur gestion et leur contrôle durant l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolutions 6. Renouvellement des mandats de deux administrateurs venus à échéance.

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de renouveler :

- le mandat d'administrateur de Monsieur Gaspard Dürrieman, domicilié 50, avenue Bosquet 75007 Paris (France), pour une durée de 6 ans. Ce mandat prendra fin de plein droit lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017 ;
- le mandat d'administrateur de Monsieur Charles De Water, domicilié Korte Veersteeg, 4D 4157 GR Enspijk (Pays-bas), pour une durée de 6 ans. Ce mandat prendra fin de plein droit lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017 ;

Cette résolution est adoptée à la majorité (15.051.141 voix « pour » et 1.030 voix « contre »).

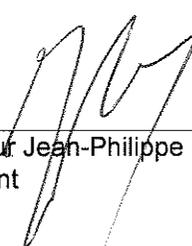
Résolutions 7. Pouvoirs

Délégation de pouvoirs, avec faculté de signature et de substitution, au Conseil d'Administration pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 heures.

Signé,


Monsieur Jean-Philippe Roesch
Président


Monsieur Arnaud Flandé

Annexes:

1. Liste de présence
2. Procurations, attestations de blocage et lettres de présence
3. Convocations et publications
4. Comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2010
5. Comptes statutaires clôturés au 31 décembre 2010
6. Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes au 31 décembre 2010

